

(N° 87.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SESSION DE 1894-1895.

Projet de Loi contenant le Budget du Ministère des Affaires étrangères pour l'exercice 1896.

*(Voir les n^{os} 123, V et 220, session de 1894-1895, de la Chambre
des Représentants.)*

LÉOPOLD II, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère des Affaires étrangères pour l'exercice 1896 est fixé à la somme de deux millions cinq cent septante mille huit cent dix francs et trente-cinq centimes (fr. 2,570,810-35), conformément au tableau ci-annexé.

Bruxelles, le 9 juillet 1895.

Les Secrétaires,
Comte ED. DE ROUILLÉ.
L. DE SADELFER.

*Le Président de la Chambre
des Représentants,*
A. BEERNAERT.

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES POUR L'EXERCICE 1896.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE PREMIER.			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	Traitement du Ministre	21,000 »	459,700 »
2	— du personnel des bureaux	554,500 »	
3	Matériel.	51,200 »	
4	Fonds secrets	15,000 »	
5	Achat de décorations de l'Ordre de Léopold	20,000 »	
CHAPITRE II.			
LÉGATIONS.			
Traitements des agents diplomatiques.			
6	Allemagne.	58,000 »	941,650 »
7	Autriche-Hongrie	58,000 »	
8	Brésil	30,000 »	
9	Chine	34,150 »	
10	Danemark, Suède et Norwège	25,000 »	
11	Espagne	50,000 »	
12	Etats-Unis	50,000 »	
13	France.	58,000 »	
14	Grande-Bretagne	58,000 »	
15	Italie	38,000 »	
16	Japon	58,000 »	
17	Grand-Duché de Luxembourg.	15,000 »	
18	Mexique	50,000 »	
19	Pays-Bas.	58,000 »	
20	Perse	50,000 »	
21	Portugal	25,000 »	
22	Roumanie.	25,000 »	
23	Russie	58,000 »	
24	St-Siège	25,000 »	
25	Serbie	25,000 »	

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
26	Suisse	15,000 »	
27	Turquie	50,000 »	
28	Traitements des conseillers et secrétaires	167,500 »	
CHAPITRE III.			
CONSULATS.			
29	Traitement des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués, avec faculté pour le Gouvernement d'affecter à des explorations consulaires, jusqu'à concurrence de 25,000 francs, les sommes restées sans emploi	575,900 »	575,900 »
CHAPITRE IV.			
FRAIS DE VOYAGE.			
50	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'administration centrale, indemnités de logement à quelques agents diplomatiques, frais de courriers, estafettes, courses diverses.	170,000 »	170,000 »
CHAPITRE V.			
DÉPENSES DIVERSES RELATIVES AUX LÉGATIONS ET AUX CONSULATS.			
51	Traitement d'un chancelier et d'un commis de chancellerie à Paris	14,000 »	
52	Traitement d'un chancelier et d'un commis de chancellerie à Constantinople.	17,000 »	
53	Traitement de drogmans, frais de lettrés et d'interprètes, et indemnités à divers employés dans des résidences en Orient	80,245 »	251,245 »
54	Frais de correspondance de l'administration centrale avec les agences, ainsi que des agences entre elles; secours provisoires à des Belges indigents; achat et entretien de pavillons, écussons, timbres, cachets; achat, copie et traduction de documents; frais extraordinaires et accidentels.	100,000 »	
55	Frais de chancellerie	25,000 »	
CHAPITRE VI.			
MISSIONS EXTRAORDINAIRES, TRAITEMENTS D'INACTIVITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.			
56	Missions extraordinaires, traitements d'inactivité, indemnités pour services extraordinaires et dépenses imprévues non libellées au Budget.	60,000 »	
57	Quote-part de la Belgique, pour l'année 1895, dans les frais du Bureau spécial d'échange de documents et de renseignements sur la traite des esclaves	482 35	60.482 35

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE VII.			
COMMERCE, ÉMIGRATION.			
38	Frais divers et encouragements au commerce ; achat de documents commerciaux ; publication du Recueil consulaire et d'autres travaux intéressant le commerce et l'industrie.	62,000 »	124,853 »
39	Musée commercial : échantillons ; mobilier et matériel ; publications ; bibliothèque	20,000 »	
40	Service de l'émigration.	26,000 »	
41	Quote-part de la Belgique dans les frais de l'Union internationale pour la publication des tarifs douaniers	6,835 »	
42	Traitement d'un agent belge attaché à l'Institut colonial international	10,000 »	
CHAPITRE VIII.			
PENSIONS, SECOURS ET CRÉANCES ARRIÉRÉES.			
43	Premier terme des pensions à accorder éventuellement ; secours à des fonctionnaires, employés ou agents sans nomination, à leurs veuves ou enfants, qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse	3,000 »	4,000 »
44	Créances arriérées des exercices antérieurs dont la liquidation n'a pu être effectuée sur le Budget de l'année à laquelle elles se rapportent.	1,000 »	
TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. . . fr.		»	2,570,840 35